



Comité Technique Ministériel

Déclaration de la délégation CFDT

15 mai 2020

Madame la Secrétaire Générale, Mesdames et messieurs les membres du Comité Technique Ministériel,

Vous le savez, des échanges ont eu lieu avec madame la ministre au sujet de la reprise d'activité, puisque nous l'avons sollicitée par courrier avec la CGT et FO. Nous souhaitons que « le dé-confinement et la reprise d'activité se déploient dans des modalités plus cohérentes et efficaces que le confinement », « l'élaboration des Plans de Continuité d'Activité [ayant été] cacophonique ».

Madame la ministre souhaitait « recueillir des contributions écrites ». La version actualisée du PRA du ministère tient compte d'une partie des amendements proposés. La CFDT souhaite, vivement, que le processus de reprise soit maîtrisé et contrôlé, afin que la sécurité sanitaire des agents soit garantie.

Le Plan de Reprise d'Activité est prescriptif pour tous les services du ministère. Ceux-ci ont donné le sentiment d'un confinement en ordre dispersé, c'est pourquoi nous avons demandé que vous présentiez des trajectoires d'effectifs jusqu'à septembre. On ne comprend pas vraiment si vous allez le faire, et si oui, quand ?

Pour ce qui est du contrôle, vous donnez suite à notre proposition de mise en place d'un comité de suivi mais vous semblez refuser de solliciter l'avis des CHSCT locaux avant chaque phase de reprise d'activité. Quel va donc être le rôle de ces CHSCT ?

Enfin, la CFDT sera vigilante à ce que les conditions de travail des agents soient les meilleures et les risques auxquels ils pourraient être exposés soient minimum : pourquoi ne souhaitez-vous pas rappeler la règle des 4m² d'espace par agent, et pourquoi ne tolérez-vous pas que les agents puissent prendre une pause déjeuner dans leurs bureaux ? Les discussions sont ouvertes durant cette séance, nous vous proposerons quelques amendements non retenus à ce stade.

Merci pour votre attention.